

Agneaux **C o n t a c t**



Journal d'information de la commune d'Agneaux Décembre 2014 N° 65

ACTUALITES

**L'Amicale des plus de 65 ans
souffle sa 60^e bougie**

**La médiathèque
10^e anniversaire**

La vie des quartiers

**La Vallée Cagnon
La Vignette**

w w w . a g n e a u x . f r



PROJET

Madame, Monsieur, Chers amis,

C'est dans un nouveau format de notre bulletin municipal que j'ai le plaisir de vous retrouver et de vous faire part de l'actualité de notre cité, au travers d'articles rédigés par les membres de la commission communication. Vous y retrouverez les différentes facettes de notre commune, des témoignages et la présentation des évènements marquants.

Notre travail aux côtés des référents de quartiers a mis en lumière des dysfonctionnements de proximité, notamment des problèmes de voirie, que nous avons réglés sans engager de moyens financiers importants. Les aménagements fondamentaux à venir seront planifiés sur la durée du mandat afin d'éviter toute dérive budgétaire. En ces temps difficiles, et là où l'Etat se désengage progressivement, nous serons vigilants sur la maîtrise de notre budget.

Nous poursuivons l'informatisation de nos salles de classe, et veillons à ce que nos élèves puissent s'épanouir pleinement dans les différentes activités proposées, notamment dans le cadre des activités périscolaires.

Enfin, permettez-moi, à l'approche des fêtes de fin d'année, de vous souhaiter, avec toute mon équipe, un joyeux Noël et une très heureuse année 2015 pour vous-même et vos familles.

Je vous accueillerai avec plaisir le lundi 12 janvier à 18 heures, à la salle des fêtes, pour la cérémonie des vœux.

Bien cordialement.

Votre Maire,

A l a i n S É V Ê Q U E

A g n e a u x c o n t a c t

Directeur de publication : Alain SÉVÊQUE

Secrétaire de rédaction : Michèle DEBONO

Comité de rédaction : André BULUCUA, Françoise COULOMBIER, Christian DELANOË, Thierry DUPRAY, Michèle LALLIER, Anne HÉDOUIN, Cécile MARTINET.

Crédit photos : Mairie d'Agneaux, A.H., P. Yves Lemeur.

Impression : Imprimerie Lebrun.

Conception : Philippe Mauger Création 06 08 93 71 93.



Sommaire

- 4 Les brèves**
- 6 Agneaux en images**
- 8 La médiathèque a 10 ans**
- 10 La compagnie Corps & Jazz**
- 12 Les 60 ans de l'Amicale des plus de 65 ans**
- 13 La rentrée à l'école Marie Ravenel**
- 14 La vie des quartiers**
 - La Vallée Gagnon*
 - La Vignette*

NUMÉROS D'URGENCE

Centre anti-poison de RENNES : 02 99 59 22 22
Commissariat : 02 33 72 68 00
Gendarmerie : 02 33 75 50 00
Police secours : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Urgence Sécurité GAZ : 0 800 47 33 33

NUMÉROS UTILES

Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : 02 33 57 77 60
CFA - Groupe FIM : 02 33 77 86 77
Crèche « Les p'tits loups » : 02 33 77 55 30
Ecole de musique : 02 33 57 28 79
Ecole Marie Ravenel (maternelle) : 02 33 05 21 66
Ecole Marie Ravenel (primaire) : 02 33 05 21 64
Institut de Rééducation de La Tremblaye : 02 33 06 06 06
Mairie : 02 33 77 33 50
Médiathèque : 02 33 77 31 00
R A M : 02 33 77 55 35
Restaurant scolaire : 02 33 05 02 84
Services Techniques : 02 33 72 55 80
Standard Institut : 02 33 77 17 17
Standard SAINT-LÔ AGGLO : 02 14 29 00 00

MAISON MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE

Standard des médecins généralistes : 02 33 72 80 20
BALLIÈRE Marie-Christine, HOUDAYER Yves-Mary,
LEBAILLY François, MICHEL Thierry, PASQUET Alain,
PERRÉ-MICHEL Agnès, PICOT Déborah, SCIRÉ Jean, VIDON Emmanuel
Dentistes : PECOT Pierre, PECOT Christiane, HABERT Pascale : 02 33 05 09 43
Dietéticienne : LE BRETON Aurélie : 02 33 55 49 02
Infirmières :
ACHARD Élodie : 02 33 72 71 32
DECLOMESNIL Magali : 02 33 57 23 09
JEANNE Nathalie : 02 33 50 80 64
LEGARDINIER Solweig : 02 33 57 23 09
OZOUF Lysiane : 02 33 72 71 32
Massesurs-Kinésithérapeutes :
ABDELKAZER A. : 02 33 72 80 33
BROSSAULT Pierre : 02 50 80 80 57
DESMONTS Élise : 02 50 80 80 58
LECHAPELAYS Judith : 02 50 80 80 59
LECLUZE Gaëtan : 02 50 80 80 61
Orthoptiste : CATHERINE-DARBAYE Ludivine : 02 33 56 39 13
Ostéopathe / Masseur-Kinésithérapeute : LE BRETON Olivier : 02 33 05 02 10
Pédicures - Podologues : POUPEVILLE David : 02 33 05 37 63 & PESEZ Reynald : 02 33 56 53 03
Psychologue clinicienne : LEVALLOIS-SIMON Stéphanie : 02 33 77 09 25

AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Ambulance : Agneaux Ambulances : 02 33 57 79 00
Infirmière : EUDES-THEVENON Isabelle : 02 33 05 25 35
Massesurs - Kinésithérapeutes : GERMAIN Aurélien & PETIT Justine : 02 33 57 29 51
Ostéopathe (à domicile) : MONIOT Pascal : 06 80 06 17 55
Praticien Reflexologue : PETIT Isabelle : 06 64 78 20 84
Praticienne Psychocorporel : TESSON Odile : 06 30 03 57 56
Psychologue : MOREL Gilles : 06 72 77 38 95
Psychomotricien : VAILLAND Aurélien : 06 10 12 02 25
Sages-Femmes : MAUREL Carine & LEPIONNIER Marie-Claude : 02 33 72 22 90

DIVERS

Foyer Logement « Les Rouges-Gorges » : 02 33 06 10 00
La Poste : 02 33 57 26 63
Pharmacie du Bocage : 02 33 05 30 30
Pharmacie Pallix : 02 33 05 26 56
Taxi : Agneaux Taxi : 06 09 36 60 49
Presbytère : 02 33 05 31 25 (mardi et vendredi de 10h à 12h)
Vétérinaires :
Cabinet ALLAIN Christian : 02 33 57 37 17
Cabinet LENGRONNE Didier : 02 33 55 33 91
Emplacement des défibrillateurs :
■ Mairie
■ Salle des fêtes
■ Salle omnisports
■ Pharmacies du Bocage et Pallix
■ Club House - Football Club

Horaires mairie

La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
BP 1 - Parc de la Palière - 50180 AGNEAUX
Tél : 02 33 77 33 50 - Fax : 02 33 05 51 09
mairie@agneaux.fr
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le maire : 02 33 77 28 72

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toute les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à la mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 15 JANVIER AU 14 FÉVRIER 2015

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS.

LES DATES À RETENIR

Samedi 20 décembre : Marché de Noël, salle omnispports, 16 h à 21 h

Lundi 12 janvier : A 18 h, vœux du maire à la population, salle des fêtes

Vendredi 30 janvier : Soirée cabaret ACL : Serge Utgé-Royo, salle des fêtes

Vendredi 6 mars : Soirée cabaret ACL : Jil Caplan, salle des fêtes

Dimanche 22 et 29 mars : Elections départementales

Lundi 6 avril : Chasse aux œufs, parc de la Pallière, organisée par le comité des fêtes

Vendredi 10 avril : Soirée cabaret ACL : David Sire, salle des fêtes

Du vendredi 12 au dimanche 14 juin : Fête Saint-Jean, organisée par le comité des fêtes

Dimanche 21 juin : Fête de la musique des enfants, parc de la Pallière.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les mères de famille qui désirent recevoir la médaille d'honneur de la Famille Française doivent en faire la demande en mairie avant le

31 janvier 2015.

Pour être acceptées, ces demandes doivent répondre aux conditions précisées par circulaire préfectorale : la médaille de bronze aux personnes qui élèvent ou ont élevé 4 ou 5 enfants, la médaille d'argent aux personnes qui élèvent ou ont élevé 6 ou 7 enfants, la médaille d'or aux personnes qui élèvent ou ont élevé 8 enfants ou plus.

Dans tous les cas, l'aîné des enfants doit atteindre au minimum l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité de la personne candidate, et des certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire.

LA CARTE CITÉ+ ARRIVE SUR LE RÉSEAU TUSA



Saint-Lô Agglo va mettre en place un système billettique, d'information voyageurs et de géo localisation.

La billettique est un système innovant de gestion des titres de transport qui s'appuiera sur l'utilisation de la carte Cité+.

La Cité+ que vous utilisez déjà pour la piscine, la cantine ou le sport vacances sera donc utilisable sur le réseau TUSA pour vous faciliter la vie.

Plusieurs services, une seule carte !

Plus de facilité ! Un seul bip pour valider !

NOUVEAU : le système d'information voyageurs permettra une annonce, dans le bus, sous forme sonore ou visuelle, du prochain arrêt.

Des QR Codes seront progressivement installés sur les abris bus et arrêts afin de vous informer en temps réel de l'horaire de passage du prochain bus et améliorer l'accessibilité à l'information des personnes handicapées.

Attention, il faut penser à activer la carte auprès de chaque service auparavant.

Contact : agence TUSA tél.: 02 33 77 44 88

DEVENEZ « LIVREUR »

Une proposition de la médiathèque d'Agneaux et du Secteur d'Action Gérontologique (SAG) des cantons du Saint-Lois.

Afin de permettre aux personnes âgées ou isolées qui ont des difficultés à se déplacer de continuer à utiliser les services de la bibliothèque, nous souhaitons donner à des bénévoles la possibilité de devenir livreur.

Le livreur propose à une personne de son entourage, de son quartier, de lui apporter des livres, revues, CD, DVD à son domicile, de l'accompagner à la bibliothèque pour des emprunts ou pour participer à des animations (expositions, conférences, lectures-spectacle, rencontres d'auteur).

En échange de ce service, le livreur dispose d'une carte d'adhésion gratuite « partenaire de



la bibliothèque », avec laquelle il peut retirer des documents pour la personne visitée et pour lui-même.

N'hésitez pas à demander conseil aux bibliothécaires.

Si vous souhaitez devenir livreur, vous rejoindrez le réseau des bénévoles du SAG « Papot'âge » qui effectuent des visites à domicile aux personnes agnelaises souffrant de solitude.

RENSEIGNEMENTS : Médiathèque d'Agneaux, place de Gouville, tél. : 02 33 77 31 00 mediatheque@agneaux.fr

PRATIQUE : Pour devenir visiteur à domicile ou pour bénéficier des visites à domicile, inscrivez-vous à la médiathèque d'Agneaux.

CORRESPONDANT PRESSE

La Manche Libre recherche un correspondant pour suivre l'actualité sur Agneaux.

Toute personne intéressée peut se renseigner à la rédaction, route de Coutances, ou contacter le 02 33 05 10 00.

PLAN GRAND FROID 2014 Recensement des personnes fragiles à domicile

Dans le cadre du plan grand froid, si vous êtes dans un environnement isolé et seul(e), ou si vous connaissez des personnes fragiles et isolées dans votre entourage, merci de signaler leur identité en mairie dans les plus brefs délais. Un registre est tenu afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » par le préfet dans des situations d'évènement exceptionnel menaçant la santé de ces personnes.

IMMERSIVE CV

Un projet développé par la Mission Locale du Centre Manche

Le projet « Immersive CV » porté par la Mission Locale du Centre Manche, en partenariat avec Saint-Lô Agglo, la Fondation Orange et Créavenir Crédit Mutuel, vise à accompagner des jeunes volontaires, en recherche d'emploi ou d'un contrat en alternance, dans la création et la diffusion d'un CV original, prenant la forme d'un reportage d'entreprise.

L'objectif pour ces jeunes est, tout en outillant leur recherche d'emploi, d'acquérir des compétences nouvelles dans les technologies du numérique, de la vidéo et de l'informatique. Ce projet doit également leur permettre de nouer une relation innovante et privilégiée avec une entreprise partenaire.

Informations et inscriptions :

Mission Locale du Centre Manche
13, rue Octave Feuillet - 50000 SAINT-LÔ
Tél. : 02 33 57 17 17

VOUS VENEZ DE VOUS INSTALLER

La ville d'Agneaux vous souhaite la bienvenue

Chaque année, le maire d'Agneaux et l'équipe municipale proposent à chaque nouvel arrivant de participer à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, à l'issue de laquelle est servi un verre de l'amitié.

Nous vous remercions de vous faire connaître en vous présentant à l'accueil de la mairie (Parc de la Pallière), où une pochette contenant divers documents ainsi qu'un DVD présentant la commune et ses principaux lieux de vie vous sera remise, en téléphonant au standard au 02 33 77 33 50, ou en envoyant un mail à mairie@agneaux.fr

RAPPEL DES HORAIRES DES TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Ces travaux, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

■ Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

■ Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

■ Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

SOYEZ MAÎTRE DE VOTRE CHIEN

Un seul mot d'ordre pendant la promenade de votre animal, prendre un sac et ramasser les déjections !

Malgré les efforts de la plupart des propriétaires de chiens et la mobilisation des agents des services techniques, les rues, trottoirs et pelouses restent trop souvent maculés de déjections canines.

Propriétaires de chiens, adoptez la bonne conduite pour le bien de tous, ramassez...

Des distributeurs de sacs sont à votre disposition : rue de Turgis, place Edmond Piedagnel et place de Gouville.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est possible en mairie jusqu'au 31 décembre 2014. Le jour des élections, pensez à vous munir d'une pièce d'identité.

Si vous avez déménagé sur la commune, n'oubliez pas de signaler votre nouvelle adresse à la mairie avant le 31 décembre 2014.

L'USINE EASYBIKE

La société EASYBIKE, spécialisée dans les vélos à assistance électrique (VAE), vient de racheter la marque mythique SOLEX et souhaite relocaliser l'essentiel de sa production à Saint-Lô.

40 à 50 emplois seraient créés d'ici 2016. Elle a pour objectif de devenir n°1 français dans la fabrication et la distribution des VAE. Saint-Lô Agglo construit pour EASYBIKE un bâtiment industriel de 4000 m² à Saint-Lô

sur la ZA Neptune II.

Cofinancement : Conseil général de la Manche

Début d'exploitation : septembre 2015

Coût de l'opération : 3 900 000 € HT

Contact : Direction du développement économique, tél. : 02 14 29 00 38.

LA CARTE KIOSKAGGLO

Elle est désormais destinée aux habitants de Saint-Lô Agglo âgés de 3 à 25 ans.

Valable 1 an, elle permet d'obtenir des réductions sur des activités culturelles et sportives et chez de nombreux commerçants partenaires.

Montant des avantages consentis : 64 € pour les 3 / 10 ans, 76 € pour les 11 / 25 ans.

Différents points de vente sont repartis sur le territoire :

■ Accueil de l'ex-communauté de communes de Saint-Jean-de-Daye

■ Accueil de l'ex-communauté de communes de Tassy

■ Mairie de Saint-Clair-sur-Elle



■ ACLAM de Marigny

■ Mairie de Trigni-sur-Vire

■ Mairie de La Barre-de-Semilly

■ Médiathèque de Condé-sur-Vire

■ Médiathèque d'Agneaux

■ Bibliothèque de Pont-Hébert

■ Le Kiosk

■ Communauté de communes de Canisy

Pour se procurer la carte, apporter :

■ Une photo d'identité

■ Une carte d'identité ou le livret de famille

■ Un justificatif de domicile récent

■ Et 9 € (réduction de 5 € avec le chèque @too « dispositif local »)

Pour plus de renseignements :

Kiosk / Bureau information jeunesse

Centre culturel - 50000 Saint-Lô

Tél. : 02 14 16 30 10

LES ATELIERS INFORMATIQUES

Initiation Informatique

Groupe réduit : 7 personnes maximum.

Le contenu est adaptable à vos besoins.

Atelier premiers pas : Pour les grands débutants : l'ordinateur, la souris, le clavier, le bureau, les fichiers et dossiers, les bases du traitement de texte...

Atelier niveau 2 : Le traitement de texte plus approfondi, les moyens de sauvegarde, les logiciels, entretenir son ordinateur...

Atelier traitement de texte : Niveaux débutants, intermédiaires et confirmés.

Atelier sécurité et entretien : Une initiation à la sécurité informatique et les bons outils pour entretenir son ordinateur.

Nouveauté 2014-2015 :

Initiation Internet : Atelier initiation, la navigation avec Mozilla Firefox, la recherche avec Google, la messagerie électronique ...

Atelier niveau 2 : Les onglets, les trucs et astuces de la navigation, mieux gérer sa messagerie, les clouds, les antivirus...

Atelier initiation : Gérer ses photos et les ranger dans son ordinateur...

Atelier niveau 2 : Retouche simple, création de diaporamas, d'albums photos...

Atelier création de sites - blogs

Photographie numérique

Tablettes numériques

Atelier initiation :

Découverte des tablettes numériques, première connexion, Wifi, les applications...

Atelier aller plus loin : Aller plus loin avec sa tablette, la navigation, les paramètres, les réseaux, les options...

« 1 mois - 1 appli » : Découvrir les applications autour d'un thème, les installer, en discuter, partager...

Un thème différent chaque mois.

Atelier tablettes sous Android : 5 séances pour apprendre à utiliser la tablette et les applications.

Contact : Médiathèque 02 33 77 31 00

LES GRANDES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

690 km² - 73 communes - 70000 habitants

Saint-Lô Agglo a vu le jour le 1^{er} janvier 2014 avec pour ambition de créer un espace bénéfique aux populations et au développement économique en renforçant les services publics de proximité et en investissant dans des équipements nouveaux.

Nos objectifs : développer les formations et l'emploi, renforcer notre cadre vie, construire un territoire attractif, créer de nouvelles solidarités, offrir plus de services publics de qualité.

Nos missions au quotidien : le développement économique, l'environnement et la transition énergétique, les transports, le sport, les ordures ménagères, le tourisme, l'enseignement supérieur, l'enfance jeunesse, la carte KioskAgglo.

Plus d'infos sur saint-lo-agglo.fr ou contact@saint-lo-agglo.fr



HALTE AUX PILLEURS

Depuis quelques semaines de nombreux cambriolages ont eu lieu sur notre commune.

Ces actes de délinquance, de la part de bandes organisées à la recherche de bijoux sont inacceptables et traumatisants.

Soyez vigilants et n'hésitez pas à prévenir la police de toute allée et venue suspectes.

Luttons ensemble contre ces pilliers.



Remise des prix des illuminations, janvier



Chasse aux œufs de Pâques, organisée par le comité des fêtes, avril



Au revoir monsieur Blanchemain... Bonne retraite ! Juin



Fête de la musique des enfants, juin



Fête de la musique des enfants, démonstration de Hip Hop du Fajam dee family, juin

AGNEAUX l'année en images



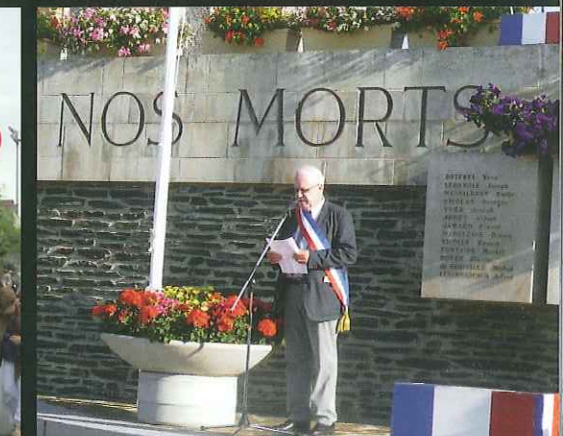
Fête Saint-Jean, apéro concert, juin



Fête Saint-Jean, La traditionnelle braderie, juin



Fête Saint-Jean, défilé des chars, juin



Cérémonies du 70^e anniversaire de la libération d'Agneaux, 26 juillet



Fête Saint-Jean, messe en présence de M^{sr} l'évêque LE BOULCH



70^e anniversaire : exposition - philatélie, art postal, mobilier postal ancien, septembre



Forum des associations, un rendez-vous incontournable, septembre



Forum des associations, septembre



Une chasse au trésor pour découvrir le patrimoine de la commune, septembre



Rencontre avec Pascal Lelièvre, auteur du livre Vous n'irez pas à l'école aujourd'hui

ANNIVERSAIRE

LA MÉDIATHÈQUE A

10 ans



Dans quelques mois, la médiathèque fêtera ses dix années. Après de grands travaux qui ont vu la place de Gouville métamorphosée, c'est le 11 février 2005 que les premiers usagers franchissent la porte de cet étrange bâtiment orange et vert. Parfois décrit lors de sa construction ou de son ouverture, l'établissement a rapidement fait ses preuves pour devenir désormais un élément familier du quotidien agnelais. Elle donne corps aujourd'hui à la vision qui présidait sa création : un lieu essentiel et structurant pour la culture à Agneaux. Il est vrai que la médiathèque, durant ces dix années, a vu ses missions évoluer considérablement : d'un lieu dédié à la lecture, au cinéma et à la musique, elle est devenue au fil du temps

une structure de proximité aux multiples services, lieu de rencontre et de vie. Avec cet équipement polyvalent, la commune dispose d'un véritable outil de promotion des pratiques culturelles et sociales au cœur de la ville. Autour des services traditionnels d'une médiathèque communale, l'emprunt, le conseil, la réservation, la lecture sur place... se sont progressivement greffés de vrais services de proximité à travers le point information, véritable abscisse du lieu, au service de chacun pour tout type de demandes : vente de tickets de bus, carte kiosk, places de concert, et où l'on peut trouver chaque jour - ou presque - de précieux renseignements sur la commune. L'équipe qui gère cet établissement, élus et salariés, s'attache

tout particulièrement à y développer un accueil chaleureux. Des « efforts » par ailleurs récompensés en 2010 par le Prix de l'Accueil de la revue Livre-Hebdo. Alain MÉTRAL, maire de l'époque, tint d'ailleurs à emmener toute cette équipe recevoir ce prix des mains d'Anna Gavalda à la Bibliothèque Mazarine de Paris. Pour fêter dignement cette première décennie, et saluer la fidélité de ses usagers, toute l'équipe de la médiathèque et la municipalité concoctent d'ores et déjà un vrai programme d'animations pour 2015, à découvrir très prochainement. Avec des partenariats uniques, la médiathèque sera là où on ne l'attend pas !

"Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 11 février 2015 à 17h pour souffler les bougies et partager le gâteau d'anniversaire".

L'équipe de la médiathèque

Marine Pican

Ghislaine Langelier



Francois Lemarchand
Directeur



Anne Leservoisier

Anne Hedouin

La médiathèque d'Agneaux

Ouverture : mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 10h à 17h

Tél.: 02 33 77 31 00

mediatheque@agneaux.fr - agneaux-web.net/mediatheque - www.facebook.com/mediatheque.agneaux

DÉCOUVERTE

LA COMPAGNIE CORPS & JAZZ

Il était une fois une étoile dansante...

Marie-Line Blanchard ouvre son école de danse en 1986, et s'installe route de Coutances en 1993.

Sollicitée ponctuellement, puis régulièrement, par les communes avoisinantes, les comités des fêtes, les associations diverses pour présenter des spectacles, et face à

la difficulté de constituer un groupe au « pied-levé », Marie-Line choisit de créer, en 2004, la compagnie Corps & Jazz. Cette association loi 1901, constituée des meilleurs éléments de l'école de danse, lui permet de former une troupe et de transmettre, de partager sa passion, leur passion pour la danse, au travers des représentations.

La compagnie se produit à la demande, 10 à 15 spectacles par an en moyenne, pour des associations ainsi que pour des particuliers (anniversaire, mariage...).

Le répertoire est déjà constitué d'une trentaine de ballets variés et de haute qualité. Les chorégraphies originales sont orchestrées sous l'œil bienveillant des deux formatrices : Marie-Line Blanchard et Angélique Blanchard-Lecordier.

L'exigence des cours du samedi après-midi, d'une durée de 5h30, laisse deviner une réelle envie d'évoluer ensemble, d'aller toujours plus loin dans la performance.

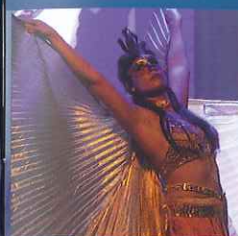
Les danseuses enchaînent danse classique, modern-jazz et danse orientale, dans une volonté commune : se faire plaisir et toucher un public de plus en plus nombreux.



Marie-Line Blanchard



Les danseuses de la compagnie



Agathe BLANCHARD (26 ans)

Vendeuse

A commencé la danse classique en 1993, le jazz en 1995 et la danse orientale en 2010. Entrée dans la compagnie : 2011.



Aglé SIMON (18 ans)

Etudiante

A commencé la danse classique en 2000, le jazz en 2003 et la danse orientale en 2008. Entrée dans la compagnie : 2010.



Albane ISABET (23 ans)

Professeur

A commencé la danse classique en 1995, le jazz en 2004 et la danse orientale en 2011. Entrée dans la compagnie : 2008.



Alice GOGO (19 ans)

étudiante

A commencé la danse classique en 2001, le jazz en 2002 et la danse orientale en 2013. Entrée dans la compagnie : 2012.



Alice LEBRETON (18 ans)

Etudiante

A commencé la danse classique en 2002, le jazz en 2006 et la danse orientale en 2008. Entrée dans la compagnie : 2013.



Flora THÉAULT (16 ans)

Etudiante

A commencé la danse classique en 2002, le jazz en 2004 et la danse orientale en 2011. Entrée dans la compagnie : 2013.



Elvira AMARAL (33 ans)

Secrétaire adjointe

A commencé la danse classique en 1985, le jazz en 2002. Entrée dans la compagnie : 2004.



Chloé REMIGEREAU (19 ans)

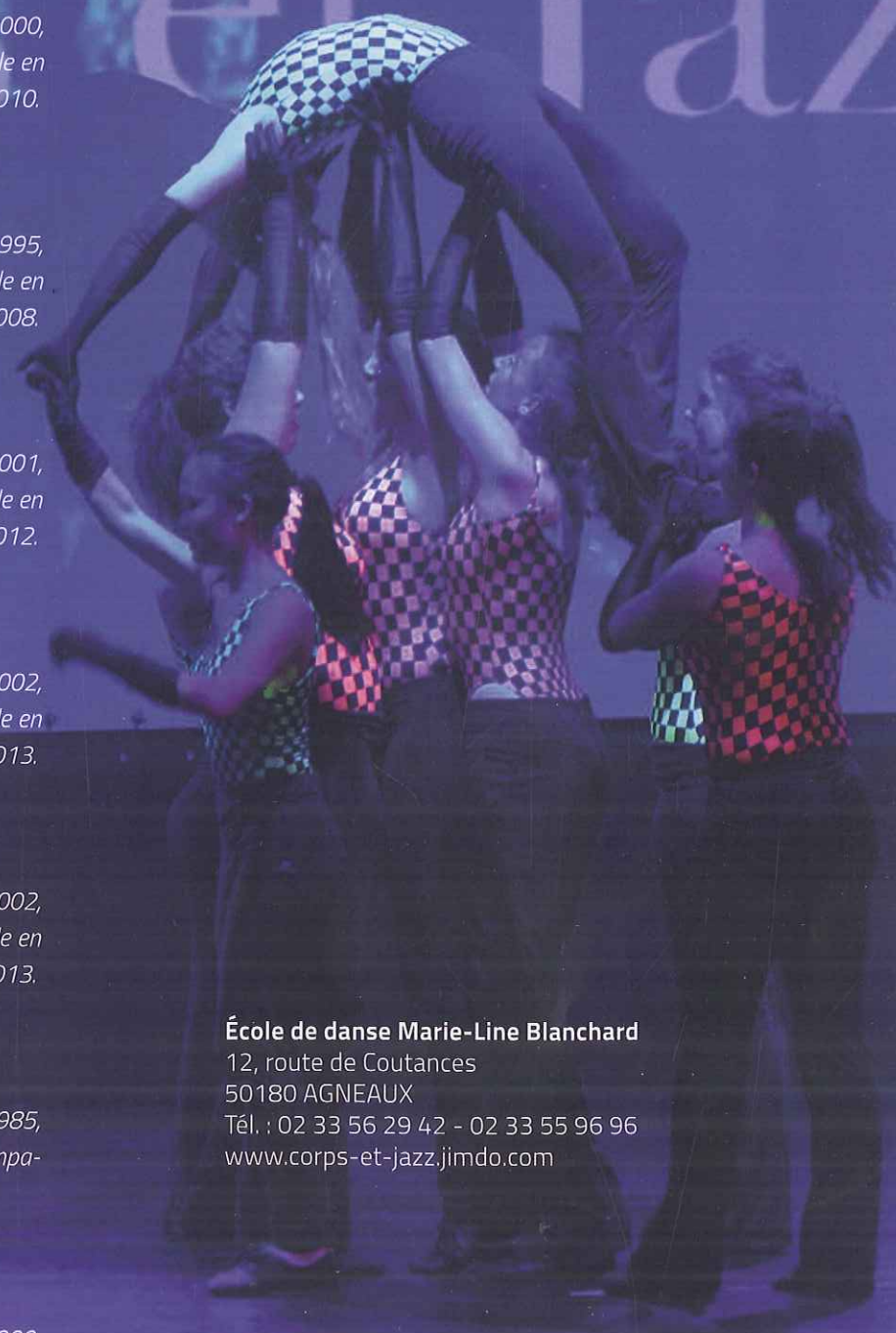
Etudiante

A commencé la danse classique en 1999, le jazz en 2002 et la danse orientale en 2009. Entrée dans la compagnie : 2010.



Angélique BLANCHARD-LECORDIER (34 ans), professeur de danse

A commencé la danse classique en 1984, le jazz en 1987, la danse orientale en 2000 et la danse moderne de 2000 à 2008. A intégré l'école de Rick ODUMS en 2000.



École de danse Marie-Line Blanchard

12, route de Coutances

50180 AGNEAUX

Tél. : 02 33 56 29 42 - 02 33 55 96 96

www.corps-et-jazz.jimdo.com

ÉVÉNEMENT



L'Amicale des plus de 65 ans souffle sa 60^e bougie



Cette année encore nous nous sommes réunis pour fêter les 60 ans de l'amicale autour d'un bon repas et dans une ambiance festive

Créée au printemps 1954, l'Amicale des plus de 65 ans fête donc cette année son 60^e anniversaire. L'objet de cette association était, à l'époque,

d'assurer le soutien moral et matériel des personnes âgées de plus de 65 ans, habitant la commune d'Agneaux. La déclaration de constitution de l'amicale a

été enregistrée à la préfecture de Saint-Lô, n° 13, le 30 mars 1954, sous la présidence de M^{me} Marguerite Leclerc. Le 7 novembre 1961, le bureau

a été reconstitué suite à la démission de M^{me} Hausknost, secrétaire, de M^{me} Thévenot, membre, et au décès de M. Eugène Desurvire, trésorier. M^{me} Leclerc-TeXier est nommée présidente, M^{me} Duval-Jamme, vice-présidente, M^{me} Leclerc-Blestel, secrétaire, M^{me} Guillard-Lehodey, trésorière.

M^{me} Bourasseau, M^{me} Surville, M^{me} Leforestier, M^{me} Papin et M^{lle} Laulier entrent au bureau comme membres.

De 1954 à 1966, un goûter annuel est proposé aux Agnelais âgés de plus de 65 ans.

Fin septembre 1966, un premier colis est distribué aux personnes veuves ou nécessiteuses. Il est constitué d'un kilo de sucre, d'un paquet de pâtes, d'une tablette de chocolat à croquer, d'un demi-litre de café, d'une boîte de sardines et d'un morceau de viande. Différents dons et la quête récoltée lors des mariages ont permis d'organiser cette action.

L'année suivante, le 23 avril 1967, un premier repas, présidé par M^{me} Guillard, regroupe 65 convives.

M^{me} Elisabeth Surville prend la présidence de l'amicale en juin 1972, suivie en octobre 1987 par M^{me} Yvette Laurent, et en octobre 1995 par M. Roland Renouf.

Quatre ans plus tard, en octobre 1999, la présidence revient à Elisabeth Legrand, à cette date conseillère municipale, et au service de l'association depuis 1994. « Notre déjeuner annuel organisé en octobre reçoit désormais plus de 300 personnes », assure Elisabeth Legrand, « il permet de passer un après-midi convivial d'échanges, de distraction avec des bénévoles toujours fidèles au service de nos aînés ».

La rentrée à l'école Marie RAVENEL

264 enfants ont pris (ou repris) le chemin de l'école Marie Ravenel, sous la direction de M. Serge THOUROUDE :

92 enfants à l'école maternelle (4 classes)

172 enfants à l'école primaire (8 classes)

Depuis cette rentrée 2014/2015, l'application des nouveaux rythmes scolaires a été mise en place. Les temps d'activité périscolaires (T.A.P.) ont lieu chaque jour (lundi - mardi - jeudi et vendredi), de 15h 45 (fin de l'école) à 16h 45. De plus, il y a classe le mercredi matin.

En maternelle

7 intervenants animent chaque jour des activités autour de plusieurs thèmes (lecture, jeux collectifs, jeux de société, activités manuelles, informatique, sophrologie, danse et jeux musicaux). 74 enfants y sont inscrits.

En primaire

Une vingtaine d'intervenants différents, dont 11 chaque jour, animent un panel d'activités réparties par niveau, à dominante sportive, culturelle ou manuelle (foot, tennis de table, judo, pétanque, tir à l'arc, gymnastique, danse, échecs, broderie, cirque, lecture, jeux de société, jeux collectifs, jeux musicaux). 166 enfants y sont inscrits.

Chaque année, l'équipe pédagogique de l'école Marie Ravenel élabore, dans le cadre du projet d'école, des projets partenariaux qui ont pour objectifs la pratique de nouvelles activités sportives, la découverte de milieux, de monuments ou de musées dans le cadre des programmes de géographie, d'histoire et d'histoire



des arts, la rencontre avec des artistes et le développement de compétences en terme d'expression et de jeu théâtral. De plus, dans le cas des classes transplantées, les enseignants veillent à développer l'autonomie ainsi que le respect de soi et des autres.

Sur l'année scolaire 2013-2014, les élèves de 2 classes ont fait du théâtre, tous les CP et CE1 (soit 4 classes) ont travaillé avec Franck Lorphelin et présenté des numéros de cirque à leurs parents ; une classe de neige, 2 classes culturelles à Paris et une classe de mer ont été organisées.

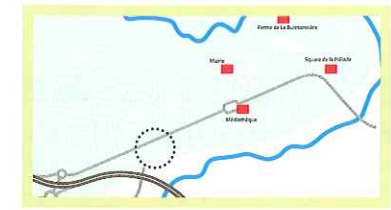
Pour l'année 2014-2015, une classe de neige, une activité théâtre, une classe découverte à Paris et un projet d'arts plastiques sont susceptibles d'être organisés.

Toutes les activités qui ne nécessitent pas de séjourner dans un établissement sont gratuites pour les familles grâce au financement de la municipalité. Dans le cas des classes de découverte, les subventions de la Mairie et de l'Association des Parents d'Elèves permettent de limiter la participation financière des parents.

LA VIE DES QUARTIERS

la Vallée Cagnon

Pour Noël, les habitants de la Vallée Cagnon décorent leur quartier



Si les rues principales de la cité agnelaise s'illuminent en décembre pour annoncer les fêtes de fin d'année, les habitants de La Vallée Cagnon se mobilisent depuis plus d'une décennie afin de décorer leur quartier. Ce mois de décembre, tradition oblige, les guirlandes électriques et le traditionnel sapin ont été fournis et installés par les riverains de cette petite artère située à l'entrée de la ville. « L'idée a germé courant 2002, expliquent Pascal Lerond et Jean-Michel Hinet. Dans un premier temps, nous avons réuni les propriétaires des treize maisons du quartier pour des problèmes de circulation automobile trop dense, à notre avis, à certaines heures de la journée. Puis de fil en aiguille, comme nous finissons par tous bien nous connaître, nous avons souhaité égayer la rue, à notre manière, pour Noël et le jour de l'an ». La corbeille de la cagnotte

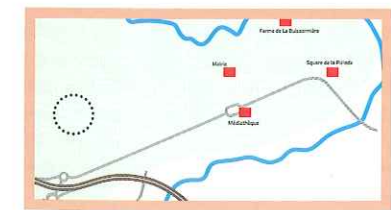
a fait le tour des différents foyers et dès Noël 2003, une première guirlande multicolore, branchée sur le secteur personnel des participants, brillait de tous ses feux. Les fonds récoltés les années suivantes ont permis d'étoffer le matériel, des points de branchement et une minuterie ont été fabriqués et mis en place par les ateliers techniques de la commune. Dès novembre, les décorations, entreposées dans le sous-sol de Pascal Lerond, sont révisées les unes après les autres afin d'être installées le premier samedi de décembre. « Habillés de nos gilets jaunes, nous organisons un petit service d'ordre lors du montage pour prévenir les automobilistes qui empruntent la rue. « L'entreprise SITPO, qui participe financièrement à cette sympathique animation, prête l'engin nécessaire à la fixation des

guirlandes retenues par des câbles en acier. Le véhicule est conduit par l'un des employés et c'est un service que nous apprécions ». La journée se termine de façon joyeuse autour d'un vin chaud savouré au pied du sapin suivi d'un bon dîner retenu dans un restaurant local. « C'est vraiment sympa de pouvoir faire quelque chose tous ensemble, les anciens voisins reviennent, les nouveaux apprécient, et nous sommes tous solidaires dans les moments un peu plus compliqués en cas d'intempéries souvent dues à la neige ou aux orages ». Si 2014 s'achève, le mois de juin fut également l'occasion pour ces riverains de fêter le 70^e Anniversaire du Débarquement en pavoisant la rue et les maisons de drapeaux français, américains, anglais et canadiens. Belle histoire d'amitié dans ce petit coin d'Agneaux où il fait bon vivre !



la Vignette

Le repas du quartier La Vignette le dimanche 28 septembre.



Comme tous les ans à l'orée de l'automne, les Agnelais de la Vignette ont partagé un agréable moment de convivialité autour d'un barbecue. André témoigne : « j'allume le charbon de bois et chacun cuit ses grillades ». Ce repas a réuni toutes les

générations. Audrey, la benjamine de 6 mois est venue avec ses parents et sa grand-mère. Dès le matin, une équipe de riverains a aménagé le square, et côté décoration, c'est le jeune Aymeris qui a gonflé les ballons. Au dessert, Michel et son accordéon

ont fait danser quelques couples sur des rythmes folkloriques, pendant que les jeunes jouaient sur le terrain de boules tout proche. Tous les convives sont unanimes : « nous nous retrouverons tous, l'année prochaine ! »

LA PAROLE AUX ELUS

Ensemble pour Agneaux

Quelles politiques d'investissement et de relations humaines pour les 6 ans ?

Des projets d'investissement sont actuellement étudiés par la municipalité : le réaménagement de la place Edmond Piedagnel, l'amélioration de la rue de Villechien ainsi que la construction d'un ascenseur extérieur à la mairie. Un groupe de travail sur le devenir du presbytère va également être mis en place. D'autres projets pourraient venir à l'étude dans les prochains mois tels que l'aménagement de l'espace autour du presbytère, la salle des fêtes, le cimetière.

Bien que ces projets structurants soient utiles aux citoyens, la municipalité a le devoir de déterminer des priorités et de les budgétiser sur un ou plusieurs mandats en fonction des finances de la commune, de son endettement important et des restrictions de dotations budgétaires de l'Etat envers les collectivités territoriales. C'est l'établissement d'une vraie politique d'investissement que notre groupe a proposé d'initier au conseil municipal de septembre tant elle nous apparaît cruciale pour l'avenir d'Agneaux.

Par ailleurs, les compétences de la communauté d'agglomération ont ou vont impacter le travail des agents communaux. Pour permettre de continuer d'assurer des prestations de qualité aux citoyens, il nous paraît nécessaire de définir une politique de ressources humaines permettant de mettre en adéquation les besoins en personnel, les évolutions des métiers et les qualifications nécessaires à la réalisation du travail. Nous l'avons également proposé lors du conseil municipal de septembre.

Nous serons attentifs à ce que ces deux propositions constructives soient mises en œuvre au cours de la nouvelle année. Année pour laquelle nous vous adressons tous nos meilleurs vœux.

Bonnes fêtes de fin d'année.

PS : à partir de janvier 2015, les 2^e et 4^e lundis du mois de 18h à 19h30, nous serons à votre disposition au local de l'opposition à la mairie.

Les élus du groupe « Ensemble pour Agneaux »

Daniel Depincé, Noëlle Leclerc-Buichon, François Héry, Catherine Caudin, Eric Lebruman, Françoise Coulombier.

Avec vous pour Agneaux

En ce début de mandature la nouvelle équipe a pris ses marques, les commissions se sont mises en place, les conseillers ont été informés sur les dossiers en cours. La méthode de travail a été fixée pour les six ans à venir.

La mise en place des rythmes scolaires :

Ce dossier important a été minutieusement préparé grâce à une excellente collaboration entre enseignants, parents d'élèves, associations et élus.

Cette réforme représente un coût important pour la collectivité. Cette année, l'Etat participe financièrement à hauteur de 54 € par élève – somme déjà en deçà du coût réel – et il faut s'attendre dans un avenir très proche à devoir assumer totalement le coût de cette réforme décidée sans concertation.

Proximité, votre quotidien :

Une attention toute particulière est apportée aux demandes touchant votre quotidien. Aussi mettons nous tout en œuvre avec l'intervention de nos services pour résoudre les désagréments de proximité que vous pouvez rencontrer.

Notre souhait est d'y apporter une solution rapidement dès lors que ces interventions ne demandent pas un investissement important.

Faciliter l'accueil de nouveaux habitants :

Le plan local d'urbanisme de notre cité prévoit des zones autorisant la construction de logements destinés à la location ou l'accession à la propriété. Un lotissement de 70 parcelles est en cours de réalisation à proximité de notre maison médicale.

En continuité de celui-ci et en partenariat avec la communauté d'agglomération, la construction d'une vingtaine de logements individuels verra le jour d'ici fin 2016.

Continuer à construire l'Avenir :

Des projets sont en cours d'étude : Réfection de la place Edmond Piedagnel, mise aux normes de nos infrastructures en termes d'accessibilité...

Nous sommes aussi totalement acteurs des projets initiés par Saint-Lô Agglo, pour favoriser l'attractivité de notre territoire, notamment en termes d'économie et d'emploi.

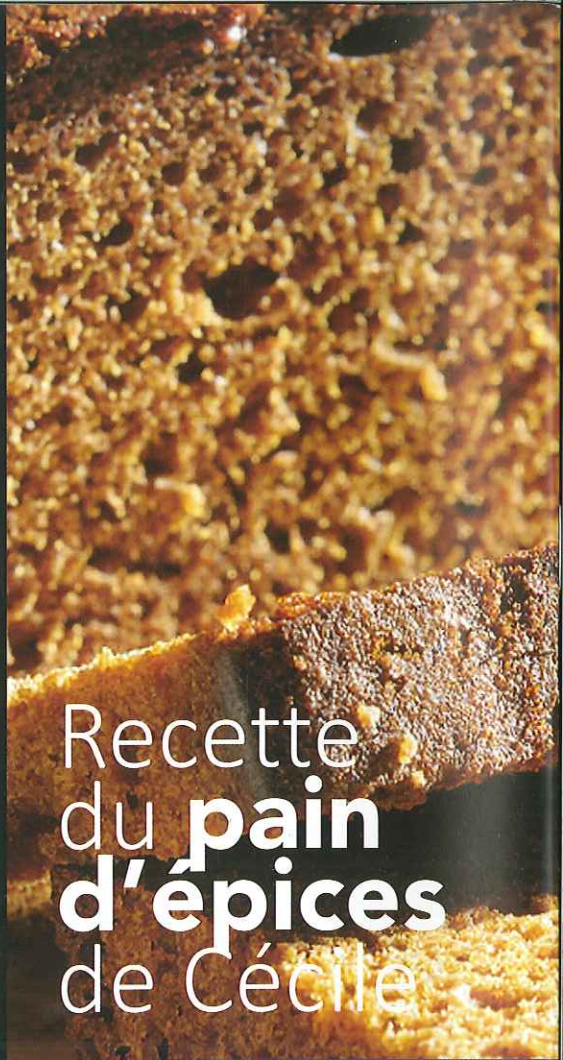
La convivialité au cœur de notre cité Art de Vivre :

Nous continuerons à animer la commune pour que petits et grands s'y sentent bien. La fête de la musique pour les enfants, dont nous revendiquons la paternité, reviendra en 2015, et les 10 ans de la médiathèque feront l'objet de surprises tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le groupe majoritaire :

Alain SÉVÈQUE, Jean-Marie BARRÉ, Elisabeth LEGRAND, Dany DAVID, Jean-Yves LEMÉTAYER, Annick LAMAZURE, Thierry BILLORE, Michèle DEBONO, Michel MADORÉ, Pauline BERNABÉ-DOLLEY, André BULUCUA, Christian DELANOË, Michel DUPONT, Thierry DUPRAY, Olivier DUVAL, Michèle LALLIER, Jacques LECHEVALLIER, Colette LECOT, Gaëlle LOIT, Evelyne MASSICOT, Yolanda TESNIÈRE.



Recette du pain d'épices de Cécile

Ingrédients :

- 100 g de cassonade
- 200 g de miel crémeux
- 2 dl de lait
- 250 g de farine complète
- 1 bonne cuillère à café de bicarbonate de soude dilué dans un peu d'eau chaude
- 5 à 7 pincées de 4 épices
- 1 pincée de Cardamome
- 30 g de beurre

Faire fondre le beurre, le sucre et le miel dans le lait à feu doux.

Ajouter la farine d'un seul coup et mélanger. Ajouter les épices, la cardamome et le bicarbonate de soude.

Mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Verser le tout dans un moule à cake beurré, et mettre au four à 150 °C (Th. 5) pendant 50 minutes.

Vérifier la cuisson à la lame de couteau.

Bon appétit !

N'hésitez pas à partager vos secrets de cuisine ...

Si vous le souhaitez, déposez vos recettes à la mairie, nous les publierons dans les prochains numéros d'Agneaux Contact.